

Comme option le dispositif de commutation manuel peut être équipé avec un avertissement externe optique ou acoustique, qui indique que les bouteilles d'un côté de la rampe sont vides.

Fonctionnement :

Si lors du vidage des bouteilles la pression tombe au-dessous de la pression prééglée aux manomètres de contact (qui sont montés sur le côté haute pression des détendeurs centraux), un alarme est déclenché à la boîte de signalisation. L'alarme est sous forme optique (par affichage LED par côté) et acoustique. Avec la touche d'acquiescement la réception de l'alarme est confirmée. La signalisation LED reste allumée et s'éteint seulement après que le remplacement des bouteilles a eu lieu.

De plus des contacts pour un téléacquiescement et un alarme externe sont disponibles.

#### Art. 79842-N



Indicateur du vide standard

pour 2 manomètres de contact

Art.79842-N-2

pour 4 manomètres de contact

Art.79842-N-4

pour 6 manomètres de contact

Art.79842-N-6

Indicateur du vide protégé explosion

pour 2 manomètres de contact

Art. 79842-N-2-F

pour 4 manomètres de contact

Art. 79842-N-4-F

pour 6 manomètres de contact

Art. 79842-N-6-F

#### Art. 25681



Manomètre de contact

200 bar

Art.25681

300 bar

Art.25682

(par dispositif de commutation, deux manomètres de contact sont nécessaires)

Pour des gaz combustibles et des installations dans des zones ex toutes les composantes doivent être protégées contre explosion suivant les prescriptions SEV et SUVA. A cet effet, un limiteur de courant et de tension en forme d'une barrière Zener doit être installé entre l'indicateur de vide et chaque manomètre de contact. L'installation de la barrière Zener doit toujours se faire hors de la zone protégée contre explosion.

# GLOOR

**GLOOR SA**

Kirchbergstrasse 111

**3401 BURGENDORF/SUISSE**

Tél. +41 34 427 47 47

Fax +41 34 423 15 46

<http://www.gloor.ch>

e-mail: [gloor@gloor.ch](mailto:gloor@gloor.ch)

09.16